



## Ateliers eau, milieux humides et changement climatique

« Quelles mesures solidaires pour le bon fonctionnement de notre bassin versant, face au changement climatique ? »

### SYNTHESE du 3<sup>ème</sup> ATELIER

7 décembre 2021, Château des Evêques à Lavérune

Dossier suivi par :

Nathalie Barré, [pole.lagunes.lr@cenlr.org](mailto:pole.lagunes.lr@cenlr.org), Tel. : 06 84 49 61 05

Hélène Fabrega, [hf.syble@gmail.com](mailto:hf.syble@gmail.com), Tel. : 04 48 20 20 95

Le bassin versant Lez Mosson Etangs palavasiens a été choisi comme territoire pilote pour s'engager dans une démarche expérimentale d'élaboration de récit prospectif du bassin versant face à l'enjeu climatique. Ainsi, le territoire a bénéficié en 2021 d'un cycle de 3 ateliers, organisés conjointement par la Commission Locale de l'Eau du SAGE Lez-Mosson Etangs palavasiens et le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, qui a eu pour objectif de promouvoir l'intelligence collective sur la question : « *Quelles mesures solidaires pour le bon fonctionnement de notre bassin versant, face au changement climatique ?* »

Soutenue par la Région Occitanie, la DREAL Occitanie et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, cette démarche a pour objectif final de nourrir le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) par l'émergence de pistes d'adaptation inscrites dans le temps pour parvenir à un territoire littoral plus résilient face à l'aléa climatique.

Ces ateliers ont été proposés aux membres de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Lez-Mosson-Etangs palavasiens, du Comité syndical du SYBLE, ainsi qu'aux élu.es, services et/ ou adhérent.es des entités membres concerné.es ou impliqué.es par les thématiques abordées

Ces rencontres qui ont eu lieu le 28 Juin à Montpellier, le 23 septembre à Juvignac et le 7 décembre 2021 à Lavérune, ont été animées par Béatrice Le Moël, chercheuse en psychologie environnementale.

Les échanges du 1er atelier ont ainsi révélé d'une part les besoins préalables de connaissances sur l'état du bassin versant, avec un focus sur l'eau et le sol, et d'autre part la nécessité de définir un chemin et des projets reliant les acteurs de l'aval et l'amont, et concourant au bon fonctionnement écologique du territoire.

De plus, les propositions produites en groupes thématiques lors du second atelier ont permis de mettre en exergue des souhaits d'action intégrant la « reconquête citoyenne », la « reconquête de la fertilité des sols » et son rôle dans le grand cycle de l'eau, et « l'attractivité résiliente » du territoire.

Le 3eme atelier a ainsi permis de projeter les participants sur ces sujets, et d'y répondre sous forme de fiches descriptives des besoins et des actions qui pourraient être portées à l'échelle du bassin versant. Comme annoncé en conclusion de cet atelier par le Président de la CLE, M Serge Guidez, ces premiers éléments de synthèse seront alors présentés à la prochaine Commission Locale de l'Eau du SAGE et feront également l'objet d'un approfondissement dans le cadre d'une commission thématique « changement climatique » dont la création sera proposé à la CLE. Cette instance devra poursuivre le travail de prospective.

Avec l'appui technique et financier de :

3 phases ont composé ce 3eme atelier introduit par Béatrice le Moël - [Lien vers la présentation introductive au 3eme atelier](#)

## I. Présentations de 4 retours d'expériences

Dans cette phase, 4 intervenants impliqués sur une partie du bassin versant en milieu urbain, agricole ou naturel ont expliqué en quoi leur projet intègre la relation « eau-sol » et permet ainsi de faire face à l'enjeu climatique. Les sujets présentés aux participants ont été :

1/ La désimperméabilisation de 6 cours d'école sur la commune de St Jean de Vedas (*Mairie de Saint Jean de Védas Amel Hedli*)

[Lien vers la présentation](#)

2/ La gestion inclusive des milieux aquatiques - renaturation d'une prairie alluviale en bordure de la Mosson (*Mairie de Lavérune, Paloma Pervent*)

[Lien vers la présentation](#)

3/ La restauration des fonctions du sol (économie et rétention eau et captation du carbone) grâce au broyat et au couvert végétal. *Démarche Vignes en Transition, Pierre-Yves Petit.*

4/ La plantation de haie, reboisement, verger pour vitaliser les rivages. *Association Paysarbre, Tangi Gourmelon.*

[Lien vers les présentations](#) de PY Petit et T. Gourmelon



Pierre-Yves Petit (*Vignes en transition*)



Tangi Gourmelon (*Association Paysarbre*)



*Amel Hedli (Commune de St Jean de Vedas)*



*Paloma Pervent (Commune de Juvignac)*

## II. Élaboration de fiches projets thématiques en groupes

Suite à ce partage de connaissances et d'expériences, les participants se sont répartis selon les groupes établis lors de leur inscription :

**Groupe 1 : Reconquête citoyenne** : « organiser un événement pilote et fédérateur pour célébrer la visibilité de l'eau du bassin ».

**Groupe 2 : Reconquête citoyenne** : « élaborer les bases d'une méthodologie pour inscrire la société civile dans la gouvernance du bassin versant ».

**Groupe 3 : Reconquête des potentialités du sol** : « démultiplier des actions pilotes résilientes en faveur des sols vivants ».

**Groupe 4 : Reconquête de l'attractivité résiliente** : « identifier des critères/des arguments pour assoir, pour communiquer et pour se solidariser autour de choix politiques forts en faveur du bon fonctionnement du bassin ».

Un premier tour de table a été effectué au sein de chaque groupe pour l'émergence des idées et les relier collectivement pour former une ou deux propositions d'action. Des fiches projets ont ensuite été construites suivant des consignes distribuées au groupe. La restitution des propositions d'action de chaque groupe s'est tenue en plénière en fin d'atelier.

## III. Présentation des fiches projets des 4 groupes

---

## FICHE PROJET GROUPE 1

---

**GROUPE 1** « Reconquête citoyenne : organiser un événement pilote et fédérateur pour célébrer la visibilité de l'eau et du bassin versant »

**CONSTATS / CONTEXTE INITIAL de la PROBLEMATIQUE (Manques, difficultés, observations, besoins...) :**

Sentiment partagé d'un déficit de visibilité des actions menées sur les thématiques de l'eau sur le territoire : comment diffuser au plus grand nombre ?

Besoin de rendre visible et de valoriser les actions autour des cycles de l'eau et de l'eau sous toutes ses formes.

Difficulté pour les non-initiés de comprendre et de s'approprier l'échelle « Bassin-versant »

Nécessité de créer un lien régulier avec la population.

A ce jour, peu de moyens ou compétences dédiées à cette visibilité ou pour fédérer autour de la thématique eau / changement climatique

**INTENTIONS / AMBITIONS pour REPENDRE à la problématique :**

**1/ Faire « adhérer » les citoyens du territoire aux enjeux de l'eau et du changement climatique**

Toucher un public de citoyens et/ou résidents motivés par ces questions.

Créer un lieu ou événement attractif et hybride, à la fois festif, ludique, démonstratif et éducatif

Valoriser les actions déjà mises en place et qui ont besoin d'une vitrine.

Mettre ces actions en images et mettre en œuvre leur diffusion.

**2/ Renforcer l'action de partenariat entre les intentionnels de l'eau, du changement climatique et les citoyens**

Créer un lien régulier autour des thématiques porteuses : patrimoine, paysage, biodiversité, ressource en eau, risques

Permettre de faire émerger des actions innovantes, proposé par la société civile, socio-économique ou institutionnelle

**3/ Créer une action « chapeau » qui rend visibles et cohérentes toutes les actions reliées à l'eau sur le territoire**

**Comme DECLINER cette intention en OBJECTIFS**

Le principal OBJECTIF visé est d'ancrer dans le temps cette adhésion et ce partenariat autour d'un événement récurrent sur le Bassin Versant.

**ACTION proposée par le groupe pour ATTEINDRE ces OBJECTIFS :**

<b>ACTION 1 : <i>La quinzaine de l'eau : évènement annuel</i></b>	
<b>Lieu(x) sur le BV</b>	Répartition de plusieurs évènements sur l'ensemble du bassin, avec un site central identifiable.
<b>Fréquence / durée</b>	- Annuel pour la « quinzaine de l'eau » - Diffusion des contenus issus de la 15aine tout au long de l'année
<b>Acteurs de l'actions (et rôle)</b>	- Portage par l'EPTB Lez = initiateur de la démarche, mobilisation des acteurs, recherche de financements ... - Création d'un Comité d'organisation mixte avec des membres institutionnels, issus de la société civile des sphères socio-économiques, scientifiques, culturelles = Choix des évènements pendant la quinzaine, lancement d'appels à participation, implication dans l'organisation etc.
<b>Intervenant éventuel</b>	- Nécessité d'être appuyé par des professionnels de l'évènementiel : expertise indispensable
<b>Mobilisation citoyenne ?</b>	- Identifier les acteurs référents du territoire - Valoriser les initiatives citoyennes par une « labellisation », par un appui technique et/ou de moyens ? - Appel à participation
<b>Fondamentaux</b>	Choix de la période Création d'une identité forte Vocabulaire simple et éviter les mots valises Etre attractifs et communicants = « Découvrir – Boire – Apprendre - Manger – Participer- s'amuser – réfléchir... » S'appuyer sur des initiatives / actions / programmations existantes Varier les types d'évènements durant la quinzaine : ateliers, sorties, cinéma, conférence, produits locaux, débats, expositions, musique etc...
<b>Moyens à mobiliser</b>	Faire jouer la complémentarité des moyens humains et financiers existants sur le territoire : - Identifier les ressources humaines : convaincre, motiver, coordonner - Mobiliser les ressources financières : subventions, sponsoring, mécénat  Se donner des moyens dès la 1 <sup>ère</sup> édition en terme de communication mais étoffer les évènements de manière progressive : La 1 <sup>ère</sup> année : quelques évènements durant la 15 aine, peut être centrés sur les week-ends Les années suivantes : programmation plus dense et plus diversifiée.  Mobilisation de la presse et des réseaux sociaux
<b>Moyens humains</b>	- Une personne de l'EPTB Lez référente - Professionnel de l'évènementiel à mobiliser - Comité d'organisation à mobiliser - Participants à la quinzaine : en fonction des évènements programmés
<b>Moyens financiers</b>	- Bénéficier d'un budget dédié à l'animation de la démarche, à la prestation évènementiel, aux prestations des intervenants, à la diffusion des contenus capitalisés etc.
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Activité du comité d'organisation Nombre d'évènements organisés pendant la quinzaine

	Nombre de participants Diffusion des contenus issus de la quinzaine
--	--

---

## FICHE PROJET GROUPE 2

---

GROUPE : 2 « Reconquête citoyenne : Elaborer les bases d'une méthodologie pour inscrire la société civile dans la gouvernance du bassin versant »

### CONSTAT / CONTEXTE INITIAL de la PROBLEMATIQUE (Manques, difficultés, observations, besoins...) :

Manque difficultés / observation et besoins :

« Entre riverains urbains et moins urbains, l'enjeu est sur cette parcelle de terre, qui ne fait pas que leur appartenir, elle est dans une dynamique sociale et il y a un intérêt collectif. Les citoyens qui sont riverains sont au contact direct de la problématique de gestion de la biodiversité et d'érosion/inondation. Certains sont propriétaires et nettoient, ils sont déjà dans l'intérêt collectif ».

Un riverain urbain est proche du risque, comparé à un riverain « plus rural » dont seul le terrain est concerné par le risque mais qui ne vit pas au bord de l'eau.

D'avantage associer et impliquer les riverains du bassin versant sur ces espaces rivulaires, prenant en compte les acteurs au quotidien qui sont riverains et non riverains. La vision de ces 2 groupes d'usagers est souvent différente (risque inondation/espace de vie versus espace qui a une valeur foncière, potentiellement urbanisable). Ils aimeraient être aidés dans une dynamique de conseil qui permet de répondre aux tensions qui s'accroissent pour faire face au CC.

- Les populations ne sont pas forcément consultables par les collectivités territoriales, donc les comités de quartier ont une dynamique associative et peuvent être des relais auprès des riverains, avoir aussi une activité de sensibilisation sur risques d'érosion.
- Avoir des actions, des conseils aussi pour les riverains dans les espaces urbanisés.

- Besoin d'une reconnaissance effective d'une zone spécifique par rapport à celle que le SYBLE n'a pas encore touchée et qui sont encore trop fermées à l'ensemble des gens.

- Problème de communication institutionnelle, il est nécessaire d'avoir un document public qui montre l'évolution des travaux, du travail en commun.

### INTENTION / AMBITION pour REPONDRE à la problématique :

#### 1/ Préparer un évènement du type « semaine citoyenne de l'eau »

- Pour parler de l'eau du BV, des risques et de l'impact du CC

- S'appuyer sur un plan de communication (comme celui fait par les chambres d'agri d'ici 2030) ex : « Journées découvertes des projets » « un dimanche de découverte des projets innovants » pour le tout public.

Impliquer le corps enseignants pour sensibiliser les jeunes, du type « ma région, mon bassin » pour les écoles.

- plus de sensibilisation et de pédagogie concernant la gestion choisie : problème dans la vision de l'argent dédié à une gestion qui ne serait pas suffisamment claire.

#### 2/ Passer de l'individualité au rôle citoyen pour l'intérêt collectif

- Pas seulement l'acte de sensibiliser avec des connaissances (partage de mémoire), les riverains ont besoin d'être entendus et de passer à l'action.

- Rechercher une dynamique collective et la reconnaissance d'une zone spécifique avec une mixité de riverains qui n'ont pas encore été touchés par le SYBLE. Leur faire découvrir l'enjeu, la problématique du bon fonctionnement du milieu et de l'enjeu climatique.

- Donner du sens à la responsabilité des riverains vis-à-vis de l'entretien des rives (action collective).

- Donner de la connaissance pour construire une mémoire (risque + biodiversité).

- Intégrer les enjeux du BV (bon fonctionnement, diversité, risque face au changement climatique) dans l'apprentissage des enfants pour qu'ils soient mieux préparés aux changements à venir.

## **Comme DECLINER cette intention en OBJECTIFS**

1/ Créer une semaine de démarche « citoyens-citoyennes de l'eau ») pour mobiliser des publics autour d'un projet collectif visant à agir aujourd'hui et demain pour le bon fonctionnement du bassin versant face au changement climatique. Elle est adressée à tous les publics : tous riverains, institutions, propriétaires, locataires etc., et s'intègre aussi dans le contenu scolaire des primaires et collégiens.

2/ Intégrer les enfants dans une démarche citoyenne, leur transmettre des connaissances pour les préparer au changement (thématique approfondie par les enseignants au sein des primaires et collèges du bassin versant).

3/ Créer des groupes actifs de citoyens prêts à se mobiliser pour partager des connaissances, mettre en place des actions auprès des riverains:

- Créer une commission thématique qui soit l'intermédiaire pour l'écoute, la sensibilisation et le passage à l'action suite à une concertation sur le sujet bon fonctionnement du BV face à l'enjeu CC.
- Partager autour de projets collectifs et notamment la mise en place d'un plan de communication pour les différents types de riverains
- Avoir une méthodologie d'intégration d'action concertée au moment de l'élaboration des plans de gestion, qui soit aussi une aide aux gemapiens.

**2 ACTIONS proposées par le groupe pour ATTEINDRE ces OBJECTIFS :**

**ACTION 1 : Engager nos enfants « Acteurs de l'eau et de mon bassin versant », « s'engager dans une démarche citoyenne de l'eau »**

<b>Lieu(x) sur le BV :</b>	Partout sur le bassin versant, profiter du foncier de la commune pour mener des actions de sensibilisation. Ecoles et collèges.
<b>Fréquence / durée :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le temps scolaire, annuellement : cycle thématique sur une ou plusieurs semaines à adapter suivant le contenu en ateliers - A adapter en fonction des moyens et du temps disponible pour les classes intéressées.</li> <li>- Prévoir un temps d'action (lors de la « semaine citoyenne de l'eau » ?) sur un site pour que les parents se déplacent également avec leurs enfants. Elargir ainsi le public et l'impliquer autant que possible par le biais de l'activité scolaire.</li> <li>- Adapter la durée si les enfants ont déjà eu une première approche thématique entre primaire et collège</li> </ul>
<b>Acteurs de l'actions (et rôle)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acteurs cibles n°1 de l'action : Enfants du primaire et du collège, du CE1 à la 5<sup>e</sup> - pour qu'ils deviennent des acteurs citoyens de l'eau, conscients et responsables face au changement.</li> <li>- Le SYBLE pour coordonner le groupe de travail à l'échelle du BV : comprenant des enseignants, des chefs d'établissement et services départementaux de l'éducation (chargé de mission en charge des programmes scolaires), de services municipaux (appuis à l'action lors de la définition du programme scolaire avec les enseignants, se mettent d'accord sur le contenu pédagogique).</li> <li>- Intervenant sur le cycle de l'eau (ex. association spécialisée, techniciens capable de pédagogie sur les problématiques concernées (biodiversité, risques face au CC).</li> <li>- Responsable départemental des collèges pour annoncer/communiquer sur l'action auprès des établissements et plus largement auprès des familles.</li> <li>- Solliciter l'académie : un appui pour que l'information délivrée aux enfants remonte aux parents.</li> </ul>
<b>Intervenant éventuel</b>	- S'appuyer sur un intervenant extérieur : ex technicien ayant une approche pédagogique auprès des enfants, mandatés par le porteur de projet.
<b>Mobilisation citoyenne ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'appuyer sur l'adjoint en charge de la mobilisation citoyenne et Sports Jeunesse dans les communes ou d'une commission spécifique, pour produire/diffuser une lettre d'information, organiser un tractage.</li> <li>- Sorties proposées aux enfants qui inciteraient les parents à aller voir. Il ne faut pas que ce soit long ni trop lourd.</li> <li>- Appui bénévole venant d'associations de riverains.</li> </ul>
<b>Communication en amont</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail de prospection en amont au sein des écoles et collèges pour savoir auprès de qui agir et communiquer (adhésion au dispositif en fonction des effectifs et classes disponibles).</li> <li>- Communication du département déclinée à l'échelle des communes : Lettre d'information sur la mise en place de l'action, à signer entre municipalité et chef d'établissement pour les primaires et responsable des collèges du département.</li> <li>- Un courrier que le responsable des collèges diffusera auprès des conseillers départementaux pour leur faire remonter une volonté d'agir avec les scolaires.</li> </ul>
<b>Moyens matériels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rester léger : des outils pédagogiques et ludiques existent déjà, les mobiliser (ex maquettes). Voir auprès du SYBLE ce qui est mobilisable.</li> <li>- Voir la nécessité d'en créer de nouveaux au travers de la construction du projet pédagogique.</li> </ul>

<b>Moyens humains</b>	<p>1/ Prévoir un groupe de travail, intégrant le personnel enseignant, des associations d'EEDD +</p> <p>* pour les écoles : en parler avec le maire et l'adjoint Force jeunesse ou la commission municipale spécialisée.</p> <p>* pour les collèges : chef d'établissement et responsable des collègues</p> <p>Faire le lien avec l'académie pour l'approche thématique dans les écoles et avoir une vision des programmes à adapter à l'échelle locale.</p> <p>2/ Dans la construction du projet et de son cahier des charges, prévoir les intervenants (entreprises / centres de recherche)</p>
<b>Moyens financiers</b>	<p>- Penser un projet cofinancé à l'échelle du BV, selon un cahier des charges intégrant la globalité de l'action, pour donner un appui aux enseignants notamment dans la communication.</p> <p>=&gt; Contrat d'exploitation à prévoir, auquel répondront potentiellement plusieurs prestataires (intervenants, associations...) qui viendront avec leurs outils.</p>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Nombre d'actions abouties intégrées au projet global « Démarche citoyenne auprès des scolaires »</p> <p>Nombre de personnes mobilisées (enfants par école, nombre de classes et d'écoles qui intègrent le dispositif mis en place).</p>

<b>ACTION 2 : « Démarche citoyenne des riverains »</b>	
<b>Lieu(x) sur le BV :</b>	<p>Ne pas cibler que les zones peu urbanisées, où celles à risque d'inondation. Approcher les zones intermédiaires à la fois urbaines et riches de biodiversité.</p>
<b>Fréquence / durée :</b>	<p>1/ Action des riverains <u>à définir</u> dans le temps :</p> <p>* pour les échanges réguliers avec le SYBLE et membres de la CLE au travers d'une commission thématique citoyenne (fréquence ?)</p> <p>* Action régulière sur le terrain en appui aux riverains (fréquence de réunions des comités de quartier).</p> <p>2/Événements/animations organisés durant la semaine « citoyens de l'eau » de fréquence annuelle, liant les écoles (cf action 1) et le grand public.</p>
<b>Acteurs de l'actions (et rôle)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout riverain des différentes zones citées des bords de cours d'eau, urbains, ou de la zone intermédiaire.</li> <li>- Représentants des associations de riverains qui siègent à la CLE et à la commission spécifique créée par le SYBLE : permet d'apporter une vision différente entre ceux qui vivent au bord de l'eau et ceux qui n'ont juste qu'une parcelle.</li> <li>- Comités de quartier</li> <li>- Le SYBLE au travers de sa/ses commission(s) : Permet un échange autour des questions/réponses des représentants d'associations de riverains, pour co-construire des fiches actions et valoriser les acteurs associés, proposer des retours d'expériences venant d'autres territoires. Peut lister des actions concrètes en ingénierie sur le BV pour illustrer des actions permettant de faire face au changement climatique.</li> </ul>
<b>Intervenant éventuel</b>	<p>Experts, techniciens de la GEMAPI, des citoyens relais et bénévoles des associations de riverains.</p> <p>Les agriculteurs qui peuvent apporter de l'information sur une démarche plus vertueuse, et témoigner de leurs pratiques/expériences.</p>
<b>Mobilisation citoyenne ?</b>	<p>Aller vers les citoyens dans les différents quartiers du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser une rencontre pour mobiliser la connaissance et la mémoire citoyenne.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliquer des travaux qui ont eu lieu, des expérimentations qui donnent à voir ce que pourrait donner le milieu dans son bon fonctionnement.</li> <li>- Donner un rôle aux riverains : inventaires participatifs communaux (ex ABC), outils d'observation des cours d'eau à valoriser. Actions de gestion/nettoyage à partager collectivement.</li> <li>- Des groupes de réflexion thématiques à constituer suite aux animations avec le grand public : pour donner un rôle aux riverains, les rendre actifs dans le bon fonctionnement du BV face au CC.</li> </ul>
<b>Communication en amont</b>	<p>Sur un événement phare du type « semaine citoyenne de l'eau » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne d'affichage (ex Abris bus durant une période à définir).</li> <li>- Communication dans un magazine local, dans les boîtes aux lettres. Document particulier produit par la commune.</li> </ul> <p>Pour la commission thématique « citoyenne » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de communication à prévoir, pour savoir quelle information/programme délivrés aux riverains (information co-construite SYBLE et représentants de riverains) précisant les intérêts globaux à partager et comment agir ensemble + les journées de découverte de projets de territoire.</li> </ul>
<b>Moyens matériels</b>	<p>A définir et mobiliser des outils déjà existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les animations grand public et ludiques : Boîte à outils à proposer, et solliciter une participation de la population pour l'enrichir d'idées.</li> <li>- Avoir plusieurs outils de communication sur une même période à l'échelle du BV en fonction de ce que l'on veut faire émerger.</li> </ul>
<b>Moyens humains</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Le SYBLE et sa commission thématique citoyenne.</b></li> <li>- S'appuyer sur les géomètres pour la co-construction du programme d'actions de gestion (partage d'idées)</li> <li>- Avoir des personnes relais des riverains (dans les comités de quartier, associations citoyennes)</li> </ul>
<b>Moyens financiers</b>	Aides financières à définir pour appuyer les actions des riverains
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Nombre d'associations de riverains intégrées au projet global et mobilisées pour un/des événements.</p> <p>Nombre de citoyens mobilisés.</p> <p>Nombre de journées événementielles « citoyennes » sur le BV (ex : chantiers, animations autour de la connaissance du milieu, du risque, impliquant les riverains).</p> <p>Nombre d'actions déployées à la faveur d'une meilleure gestion du BV pour faire face au CC.</p>

---

## FICHE PROJET GROUPE 3

---

**GROUPE 3 : Reconquête des potentialités du sol : « démultiplier des actions pilotes résilientes en faveur des sols vivants »**

**CONSTATS / CONTEXTE INITIAL de la PROBLEMATIQUE (Manques, difficultés, observations, besoins...) :**

Plusieurs problématiques sont abordées par le groupe :

- La terre appauvrie = moins d'infiltration = plus de ruissellement et plus d'érosion
- L'imperméabilisation des sols et leur appauvrissement accentuent le problème de ruissellement pluvial. Des cas sont cités : Comment mettre à profit les bassins de rétention en zone urbaines : requalification pour permettre plus d'infiltration ? favoriser l'autoépuration, des plantations, arborisation ?
- Constat d'une perte de fertilité des sols qui concourt à une perte de biodiversité des milieux

Un consensus apparait sur la nécessité d'accroître la perméabilité des sols. Différentes pistes de travail sont données :

- Décompactage pour permettre la porosité
- Apport de matières organiques nécessaire pour retrouver un sol vivant : broyat, compost, biocharbon (aide à valoriser les différents éléments du compost), ...
- Repenser la ville en lien avec l'agriculture en décroissant les espaces
- Revaloriser la polyculture –élevage. Refaire du lien entre les différentes activités agricoles, développer l'agropastoralisme et la diversification des cultures

Cette problématique doit également être réfléchiée en intégrant les contraintes sanitaires, surtout en zones très urbanisées. Attention aux espaces ou activités qui pourraient être vecteurs de maladies/ pollution (ex : bassins de rétention, réutilisation eaux usées, zones d'eaux stagnantes ....). Des solutions doivent être intégrées aux projets : ex : recréer des écosystèmes complets intégrant la chaîne alimentaire, prévoir des suivis et une « maintenance » sanitaire...

Besoins : Développer la filière de semences locales d'engrais verts.

Développer une filière de compost qualitatif

**INTENTIONS / AMBITIONS pour REPONDRE à la problématique :**

**Faire évoluer les pratiques agricoles et urbaines**

**Redonner au sol sa fonction d'absorption / rétention / restitution de l'eau**

**Retrouver des sols vivants**

**Comme DECLINER cette intention en OBJECTIFS**

Sur le bassin versant, l'objectif serait de **Réorganiser le transfert de matière organique et des éléments nutritifs nécessaires à la restauration des sols depuis les consommateurs vers les agriculteurs.**

Un taux de redistribution des matières organiques produites sur le territoire devra être affecté aux sols.

**ACTION proposée par le groupe pour ATTEINDRE ces OBJECTIFS :**

<b>ACTION 1 : « Eau en sol » pour des sols vivants et résilients</b>	
<b>Constat</b>	Le territoire doit investir pour retrouver des sols vivants, résilients au changement climatique
<b>Lieu(x) sur le BV :</b>	Identifier 5 sites pilotes ayant des caractéristiques différentes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sol : géologie, hydrologie, fertilité...</li> <li>- Pente</li> <li>- Pratiques</li> <li>- Contexte climatique (précipitations, températures, sécheresse, biseau salé...)</li> </ul>
<b>Fréquence / durée :</b>	- Engagement de pratiques sur plusieurs années pour évaluer l'évolution des sols et l'impact au regard de leur résilience face aux événements climatiques (sécheresses, crues, gels, canicules....)
<b>Acteurs de l'actions (et rôle)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculteurs</li> <li>- Chercheurs (INRAE, Supagro, CEFE, ...)</li> <li>- Collectivités</li> <li>- Associations</li> <li>- Financeurs...</li> </ul>
<b>Fondamentaux</b>	Nécessité d'une forte implication des agriculteurs et des producteurs de matière organique Appui administratif auprès des agriculteurs pour le montage de dossier si besoin Suivis « scientifiques » à mettre en place
<b>Moyens à mobiliser</b>	Privilégier les structures de type GIEE <sup>1</sup> Développer des outils de suivi et de communication autour de ces pratiques novatrices
<b>Moyens humains</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une animation du projet</li> <li>- Comité de pilotage et de suivi</li> <li>- Comité scientifique</li> </ul>
<b>Moyens financiers</b>	Mobiliser des mesures incitatives à l'adhésion des professionnels agriculteurs Appels à projets/ monde de la recherche ?
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Superficie des sols engagés dans le projet Indicateurs sur l'évolution des sols avant / après engagement (porosité, densité de lombrics, ...)

<sup>1</sup>: Les GIEE sont des groupements favorisant l'émergence de dynamiques collectives prenant en compte à la fois des objectifs économiques et des objectifs environnementaux, en favorisant la mise en place de dynamiques au niveau local.

Ce nouvel outil doit permettre le développement de démarches collectives émanant des territoires qui permettront la mise en place d'une agriculture doublement performante pour permettre à notre agriculture de devenir plus performante d'un point de vue économique et environnemental. Dans cet objectif, les GIEE bénéficieront de l'attribution préférentielle de certaines aides notamment de la PAC.

Ces nouveaux groupements bénéficieront d'un cadre législatif volontairement souple. Une structure préexistante ou créée pour l'occasion pourra être labellisée GIEE si le projet pluriannuel qu'elle propose correspond aux critères et orientations fixées, en cohérence avec le plan régional d'agriculture durable (PRAD). Aucun cadre n'est imposé pour la forme et le statut juridique, les regroupements entre agriculteurs sont encouragés sous toutes leurs formes.

Pour faciliter les actions communes, la loi prévoit que les actions menées par les agriculteurs membres du GIEE dans le cadre de ce projet relèveront de l'entraide agricole (et non d'une relation commerciale ou salariale).

Source : <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-quun-groupement-dinteret-economique-et-environnemental-giee>

---

## FICHE PROJET GROUPE 4

---

**GROUPE : 4** « Comment se solidariser à l'échelle du bassin versant sur la question d'une autre forme d'attractivité, une attractivité résiliente ? »

Slogan « On se mouille ! »

*(Sous entendu : on ne reste pas inactif face aux effets du changement climatique sur notre territoire très (trop) attractif)*

**CONSTAT / CONTEXTE INITIAL de la PROBLEMATIQUE (Manques, difficultés, observations, besoins...) :**

L'attractivité peut porter préjudice au territoire sur les questions de ressource en eau, de foncier, d'équilibre environnemental, en particulier dans le contexte de changement climatique. La région Occitanie est particulièrement concernée puisque les effets du changement climatique en Méditerranée seront plus forts qu'ailleurs, et les projections démographiques prévoient un million d'habitants supplémentaires à l'horizon 2040 et 730 m<sup>2</sup> de surface artificialisée supplémentaire par nouvel habitant. Comment reprendre la main et aller vers une attractivité plus résiliente pour le territoire à l'échelle du bassin versant ?

Localement : comme en témoignent les membres du groupe présent, pour certains l'attractivité dans le sens terre d'accueil, de croissance, de confort et de ressources (sous-entendu sans limite) n'a plus lieu d'être. La commune de Villeneuve a décidé de bloquer son plu, considérant que le territoire est en saturation et ne peut plus répondre à de l'accueil dans des conditions compatibles avec le système naturel qui nous soutient. Parallèlement, dans le secteur Pic Saint Loup ou plus globalement dans le département 34, l'attractivité reste une dynamique nécessaire dans laquelle il doit y avoir de la vigilance. Une polarité existe donc sur le BV Lez Mosson.

Autre constat sur le principe de solidarité amont-aval : les échanges entre élus de l'amont et l'aval dans le groupe ont pu faire ressortir que ce sont les élus de l'aval qui demandent de la solidarité pour une meilleure répartition des gens, des entreprises, des pollutions etc. (à préciser). Mr Armand témoigne que sur le Vidourle, une collaboration s'est mise en place avec Sommières et l'amont de Sommières suite à une mobilisation préalable de la commune de Sommières. Autrement dit, la solidarité peut s'engager dans la mesure où la commune ou le territoire demandeur a déjà mis en œuvre un certain nombre de mesures. La responsabilité doit être partagée, l'amont ne peut pas tout résoudre non plus.

**INTENTION / AMBITION pour REPONDRE à la problématique :**

La définition et la reconquête de l'attractivité résiliente à l'échelle du bassin versant :

Mise en responsabilité des territoires de l'aval vers l'amont (plutôt que de l'amont vers l'aval) au travers d'actions visant à se réapproprier un mieux-vivre partagé avec les locaux, auquel les nouveaux arrivants pourront adhérer (« Je viens ici car j'adhère au projet de territoire »).

**ACTIONS proposées par le groupe pour ATTEINDRE ces OBJECTIFS :**

### **ACTION 1 : Partager avec les habitants et les nouveaux arrivants un contrat d'adhésion**

Partager avec les habitant·es et les nouveaux arrivants un contrat d'adhésion pour mieux-vivre (diminuer les pressions sur l'environnement, le foncier) localement, dans une logique de solidarité (de l'aval vers l'amont, zones urbaines et agricoles, public – privé, etc.) en mettant en place des actions favorables au cycle de l'eau, à l'emploi durable et résilient, au lien social.

Favoriser une répartition plus harmonieuse sur le bassin versant :

Message à communiquer : L'attractivité est à la fois vue comme une fierté, qui favorise un sentiment d'appartenance des habitants au territoire, mais elle peut aussi être synonyme de surfréquentation, d'épuisement des ressources. La résilience du territoire est un capital à faire fructifier, elle se traduit par un cadre de vie plus agréable et des espaces naturels préservés, au bénéfice de tous.

Communiquer sur les études prospectives à l'échelle du bassin versant pour identifier les secteurs qui seront particulièrement en tension du fait des effets du changement climatique et de l'augmentation de population (des membres de la CLE sont extrêmement bien documentés, ils pourraient animer une rubrique ou une lettre dans le Syble, qualité d'écriture irréprochable).

Communiquer sur les territoires en manque d'attractivité (pour réduire l'attractivité sur les territoires déjà en tension).

### **ACTION 2 : Traduire cette ambition dans les documents d'urbanisme**

Traduire cette ambition dans les documents d'urbanisme sur le long terme. Par ex, pour réduire la concentration des flux liés aux orages type cévenols, proposer au sein des permis d'aménager d'installer des génoises plutôt que des gouttières et d'éviter les toits terrasse. Envisager des opérations de désimperméabilisation. Elaborer une liste de règles d'urbanismes potentiels pour intégrer les événements climatiques et venir t'inciter directement en informant les habitants au moment des PC entre autre.

### **ACTION 3 : Formation des élus pour co-construire le principe d'attractivité résiliente**

Formation entre élus du bassin pour co-construire le principe d'attractivité résiliente, de définir un gradient éventuel selon les territoires et commencer à élaborer des principes de solidarités de bassin sur des thèmes à identifier. La formation pourrait avoir lieu des communes du bassin différentes qui présenteraient une de leur problématique.

### **ACTION 4 : Conceptualiser un autre imaginaire autour de la notion d'attractivité**

*(à relier avec les journées de formation – faire diffuser cette nouvelle approche, ce nouveau concept).*

## LISTE DES PARTICIPANTS ATELIER n°3

Prénom	Nom	Organisme	Statut	Groupe
Jean-Claude	ARMAND	Communauté de communes Grand Pic Saint-Loup	Vice-Président	4
Dominique	BARIL	Commune de Murviel-lès-Montpellier	Conseiller municipal délégué à l'environnement	3
Nathalie	BARRE	Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie	Chargée de mission Occitanie - Pôle-relais lagunes méd.	1
Elise	BOURRU	Syndicat Mixte du Bassin de Thau	Animatrice SAGE Thau Ingril	2
Anne	BOURSIAC	EPTB Lez	Chargée de mission PAPI	3
Baptiste	CANVILLE	Prud'homie des patrons pêcheurs Palavas	1er prud'homme	4
Jacky	CHANTON	CIDES-34	Secrétaire	4
Jean-Louis	COUTURE	Association Mosson Coulée Verte	administrateur	1
Lilian	DELAHAYES	3M	Chargé de mission Etudes Schémas Directeurs Risque Pluvial et Inondation	4
Léa	DOMINIQUE	EPTB Lez	Animatrice ressource en eau et qualité	2
Hélène	FABREGA	EPTB Lez	Animatrice SAGE LMP	2
Sylvain	GILLES	Expertise Aquacole Tropicale EAT	Expert aquacole	2
Tangi	GOURMELON	Association Paysarbre	Arboriculteur	3
Daniel	GUIRAL	Ecologiste de l'Euzière - CLE-FNE LR- Comité façade Méditerranée	Bénévole	3
Serge	GUIDEZ	SYBLE	Président	1

Marielle	GROLIER	Commune de Villeneuve-lès-Maguelone	Conseillère municipale déléguée à l'environnement, à la gestion des déchets et à la mise en valeur des terres agricoles	3
Amel	HEDLI	Mairie de Saint-Jean-de-Védas	Chargée de missions Aménagement du territoire et DD	2
Lucie	KERJEAN	Communauté de communes Vallée de l'Hérault	Chargée de mission GEMAPI	2
Béatrice	LE MOEL	Pieds nus	Chercheuse, formatrice	4
Alain	LE PLAIDEUR	Comités de Quartier des Aubes et celui de la Pompignane	Vice-Président	2
Jacqueline	MARKOVIC	Conseil Départemental de l'Hérault	Conseillère Départementale (canton Montpellier - Castelnau)	4
Virginie	MAUCLERT	Tour du Valat	Coordnatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes	4
Sandrine	NAVARRE	EPTB Lez	Animatrice N2000	3
Véronique	NEGRET	3M et Commune de Villeneuve-lès-Maguelone	Maire, Vice-Présidente GEMAPI de 3M	3
Bruno	PATERNOT	Montpellier Métropole Méditerranée	Conseiller municipal et métropolitain	1
Pierre-Yves	PETIT	Vignes en transition	Vigneron, permaculteur	3
Paloma	PERVENT	Commune de Lavérune	1ere adjointe	2
Julie	SACCARO	Commune de Lavérune	Service civique développement durable	1
Géraldine	VACQUIER	EPTB Lez	Directrice	2

## Excusés :

Schéhérazade	AOUBID	Région Occitanie	Chargée de projets
Anahi	BARRERA	Agence de l'eau RMC	cheffe de projet
Florence	BRAU	Commune de Prades le Lez	Maire
Julien	CAUCAT	3M	Chargé de mission
Jean-Jacques	DAUMAS	FDPPMA 34	Président
Florence	DESSALES	CDL	Chargée de mission
Anne	GACHON	Mairie de Cournonterral	Conseillère municipale déléguée au développement durable et espaces naturels
Nathalie	LEVY	Commune de Castelnau-le-Lez	Elue